

PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES
Séance d'installation du conseil communautaire
Élection des vice-présidents et des autres membres du bureau

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le 17/04/2026

ID : 007-240700864-20260416-PV2-AR



Séance du seize avril deux mille vingt-six à 17 heures 30 à la communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche 2 avenue Maréchal Leclerc 07700 Bourg Saint Andéol.

1. Rappel du contexte

Madame GONNET TABARDEL Françoise, présidente nouvellement élue, rappelle que le conseil communautaire doit désormais procéder à l'élection des vice-présidents et des autres membres du bureau, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

Elle rappelle que le conseil communautaire a fixé la composition du bureau comme suit :

- 8 vice-présidents
- 0 autres membres.

2. Rappel des règles applicables

La présidente rappelle qu'en application de l'article L. 2122-7 du code général des collectivités territoriales, rendu applicable aux membres du bureau par renvoi de l'article L. 5211-10 du même code, les vice-présidents et les autres membres du bureau sont élus au scrutin uninominal secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours, et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Aucun texte ni principe n'impose à un élu de faire acte de candidature pour être élu. Des suffrages peuvent ainsi, à chacun des tours, valablement se porter sur tout membre du conseil communautaire.

Les élections se déroulent successivement, vice-président par vice-président, dans l'ordre de leur rang, puis, le cas échéant, pour chacun des autres membres du bureau. Les bulletins blancs et nuls sont annexés au présent procès-verbal sans être comptabilisés dans les suffrages exprimés.

3. Election du 1^{er} vice-président

Premier tour de scrutin

Mme MATTEI Martine est candidate.

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin à la présidente, qui en prend acte sans le toucher.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par la présidente, assistée du secrétaire de séance et des deux assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

Nombre de votants	35
Bulletins blancs (annexés au PV)	2
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	33
Majorité absolue requise	18

Résultats :

- Madame MATTEI Martine : 33 voix

Madame MATTEI Martine ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, la présidente la proclame élue 1^{ère} vice-présidente de la communauté.

4. Election du 2ème vice-président

Premier tour de scrutin

M. Jérôme LAURENT est candidat.

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin à la présidente, qui en prend acte sans le toucher.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par la présidente, assistée du secrétaire de séance et des deux assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

Nombre de votants	35
Bulletins blancs (annexés au PV)	5
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	30
Majorité absolue requise	18

Résultats :

- Monsieur Jérôme LAURENT : 30 voix

Monsieur Jérôme LAURENT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, la présidente le proclame élu 2ème vice-président de la communauté.

5. Élection du 3ème vice-président

Premier tour de scrutin

M. Christophe MATHON est candidat.

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin à la présidente, qui en prend acte sans le toucher.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par la présidente, assistée du secrétaire de séance et des deux assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

Nombre de votants	35
Bulletins blancs (annexés au PV)	5
Bulletins nuls (annexés au PV)	1
Suffrages exprimés	29
Majorité absolue requise	18

Résultats :

- Monsieur Christophe MATHON : 29 voix

Monsieur Christophe MATHON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, la présidente le proclame élu 3ème vice-président de la communauté.

6. Élection du 4ème vice-président

Premier tour de scrutin

Mme Brigitte PUJUGUET est candidate.

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin à la présidente, qui en prend acte sans le toucher.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par la présidente, assistée du secrétaire de séance et des deux assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

Nombre de votants	35
Bulletins blancs (annexés au PV)	9
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	26
Majorité absolue requise	18

Résultats :

- Madame Brigitte PUJUGUET : 26 voix

Madame Brigitte PUJUGUET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, la présidente la proclame élue 4ème vice-présidente de la communauté.

7. Élection du 5ème vice-président

Premier tour de scrutin

M. Daniel ARCHAMBAULT est candidat.

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin à la présidente, qui en prend acte sans le toucher.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par la présidente, assistée du secrétaire de séance et des deux assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

Nombre de votants	35
Bulletins blancs (annexés au PV)	1
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	34
Majorité absolue requise	18

Résultats :

- Monsieur Daniel ARCHAMBAULT : 34 voix

Monsieur Daniel ARCHAMBAULT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, la présidente le proclame élu 5ème vice-président de la communauté.

8. Élection du 6ème vice-président

Premier tour de scrutin

M. Olivier CHAUTARD est candidat.

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin à la présidente, qui en prend acte sans le toucher.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par la présidente, assistée du secrétaire de séance et des deux assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

Nombre de votants	35
Bulletins blancs (annexés au PV)	2
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	33
Majorité absolue requise	18

Résultats :

- Monsieur Olivier CHAUTARD : 33 voix

Monsieur Olivier CHAUTARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, la présidente le proclame élu 6ème vice-président de la communauté.

9. Élection du 7ème vice-président

Premier tour de scrutin

M. Bernard CHAZAUT est candidat.

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin à la présidente, qui en prend acte sans le toucher.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par la présidente, assistée du secrétaire de séance, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

Nombre de votants	35
Bulletins blancs (annexés au PV)	9
Bulletins nuls (annexés au PV)	1
Suffrages exprimés	25
Majorité absolue requise	18

Résultats :

- Monsieur Bernard CHAZAUT : 25 voix

Monsieur Bernard CHAZAUT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, la présidente le proclame élu 7ème vice-président de la communauté.

10. Élection du 8ème vice-président

Premier tour de scrutin

Mme la Présidente propose la candidature de Mme Brigitte DUMARCHE.

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin à la présidente, qui en prend acte sans le toucher.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par la présidente, assistée du secrétaire de séance et des deux assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

Nombre de votants	35
Bulletins blancs (annexés au PV)	7
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	28

Résultats :

- Madame Brigitte DUMARCHE : 28 voix

Madame Brigitte DUMARCHE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, la présidente la proclame élue 8^{ème} vice-présidente de la communauté.

11. Clôture du procès-verbal des opérations électorales

Le présent procès-verbal des opérations électorales, dressé et clos à 19 heures 55, est signé par :

Qualité	Nom	Signature
Présidente de séance	GONNET TABARDEL Françoise	
Secrétaire de séance	ARCHAMBAULT Daniel	
Assesseurs	PALMIER Kevin	
Assesseurs	DI LUNA Kevin	

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le



ID : 007-240700864-20260416-PV2-AR